

# Dordogne

## CAUSE ANIMALE

# Ils dénoncent les aides publiques à la filière foie gras

Des membres de l'Observatoire des subventions et aides agricoles en France ont manifesté lundi 29 décembre devant le Conseil départemental

Nelly Fray  
perigueux@sudouest.fr

Trois membres de l'Observatoire des subventions et aides agricoles en France (Obsaf) ont tenu une conférence de presse lundi 29 décembre devant le Conseil départemental de la Dordogne à Périgueux, pour dénoncer « son manque de transparence en matière d'aides publiques agricoles ». De simples citoyens en quête de transparence, comme l'affirme leur porte-parole Clémence Peyrot ? Pas vraiment ; la jeune femme est une militante de la cause animale qui a précédemment participé à des actions sous les bannières de L214 ou PAZ.

La méthode a changé. La fondatrice et présidente de cet Obsaf souhaite désormais informer les citoyens via un rapport portant sur le montant des subventions publiques versées à la filière foie gras en Nouvelle-Aquitaine. Le prochain rapport, dit-elle, étudiera les



N'ayant pas obtenu les données chiffrées qu'ils demandaient au Département, des membres de l'observatoire, dont Clémence Peyrot (au centre), ont dénoncé un manque de transparence en matière d'aides publiques. NELLY FRAY

aides à la filière porcine. Deux filières dans le viseur des militants de la cause animale.

### « Opacité »

Créée fin 2024, l'association s'est donné pour objectif « de lever le voile sur les aides publiques » en s'appuyant sur les données chiffrées en accès libre sur les sites internet des administrations. « On a demandé à être destinataires de documents plus précis à 13 admi-

nistrations de Nouvelle-Aquitaine, comme le droit nous y autorise. Seuls les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques nous ont répondu. »

Mais pas celui de Dordogne. C'est pourquoi Clémence Peyrot, fille d'agriculteurs du sud du département, s'est rendue lundi matin avec deux autres membres de l'Obsaf devant le Conseil départemental, espérant, sans trop y croire, y être reçue. « En janvier et en oc-

tobre, on a demandé au Département de nous transmettre les montants versés à la filière foie gras, sans réponse de sa part. » En attendant de pouvoir rencontrer les parlementaires, l'observatoire dénonce « l'opacité des administrations » et distribue des tracts pour promouvoir son rapport qui, à défaut d'être étayé par des données complètes, décline des recommandations pas franchement en faveur de son objet d'étude.

## L'association animaliste à l'origine du blocage de l'abattoir Sobeval lance un appel aux dons

Les activistes de 269 Libération animale expliquent faire face à des frais de justice importants

Près de six mois après le blocage, dans la nuit du 6 au 7 juillet, de six abattoirs du groupe européen VanDrie, dont celui de la Sobeval à Boulazac, l'association antispéciste 269 Libération animale a lancé, lundi 29 décembre, un appel aux dons sur sa page Facebook pour faire face à des frais de justice plus importants que prévu.

En réponse à « la violence répressive inédite qui s'est abattue sur les militants impliqués dans l'opération »,

le collectif animaliste a dû mobiliser une équipe de quatre avocats en France et aux Pays-Bas, pour assurer leur défense devant la justice pénale et obtenir l'annulation des obligations de quitter le territoire (OQTF) délivrées à leur encontre devant le tribunal administratif de Bordeaux.

« Les honoraires des avocats, soulèvent les militants de 269 Libération animale, se chiffrent déjà à plus de 5 500 euros. » Une somme à la-

quelle s'ajouterait « un besoin financier urgent pour faire face aux mesures totalement arbitraires et infondées qui ont été prises à la suite du blocage de l'abattoir Sobeval ».

Trois véhicules resteraient ainsi toujours placés sous saisie judiciaire à Périgueux, « malgré les recours » déposés par l'avocat de 269 Libération animale pour en obtenir la restitution. « Nous avons besoin d'aider urgemment les activistes italiennes concernées par cette mesure et qui se trouvent privées de tout moyen de transport ».

Une cagnotte a été créée sur la plateforme GoFundMe.

Émilie Delpeyrat

## On en parle

### Plus de 36 kg de truffes apportés sur le marché de Sainte-Alvère

Après un petit coup de mou lundi 22 décembre, les apports en truffes sont repartis à la hausse sur le marché de Sainte-Alvère (commune de Val-de-Louyre-et-Caucaeu). Lundi 29 décembre, le sixième rendez-vous contrôlé de la saison 2025-2026 s'est révélé être un bon cru. 37 apporteurs se sont bousculés sous la halle, avec dans leurs paniers 36,566 kg de tuber melanosporum. Les champignons étaient de bonne qualité puisqu'une fois passés aux tamis des contrôleurs, 33,805 kg ont été validés pour être commercialisés : 21,396 kg en catégorie 1 et 12,409 kg en catégorie 2. Les prix négociés ont été relativement élevés, sans être prohibitifs pour une avant-veille de réveillon du Nouvel An : entre 800 et 1 000 euros le kilo. À noter que « certains gros spécimens ont eu plus de mal à se vendre », glisse la mairie dans son compte rendu hebdomadaire.

### L'Anopex Dordogne toujours solidaire

La délégation de l'Association nationale des combattants des opérations extérieures (Anopex) de Dordogne, gérée par Jean-Louis Mathieu, a prouvé que la solidarité et l'entraide sont les fondements de toute véritable communauté. En cette fin d'année, elle a précisé qu'elle a aidé des camarades de divers secteurs du Périgord à hauteur de 12 000 euros : quatre membres en grande difficulté ont ainsi été épaulés. La délégation départementale met tout en œuvre pour soutenir ses camarades dans les moments difficiles, lorsqu'ils sont blessés physiquement ou victimes d'un syndrome post-traumatique. Plus de renseignements par e-mail à delegue24@anopex.org.

## Faits divers

### Perte de contrôle

**Payzac.** Dimanche 28 décembre, peu avant 20 heures, une automobiliste de 73 ans a perdu le contrôle de son véhicule sur la route La Corrézienne (D 75), à Payzac. La voiture a mordu le bas-côté de la chaussée avant de tomber dans le fossé. La septuagénaire, qui rentrait d'un loto, transportait une femme de 64 ans et un homme de 65 ans. Légèrement blessée dans l'accident, la conductrice a été évacuée pour des examens de contrôle par les sapeurs-pompiers vers le centre hospitalier de Saint-Yrieix-la-Perche (87). Ses passagers étaient indemnes à l'arrivée des secours.



Dans la nuit du 6 au 7 juillet, le collectif 269 Libération animale avait bloqué six abattoirs du groupe VanDrie, dont celui de la Sobeval à Boulazac. ARCHIVES SO